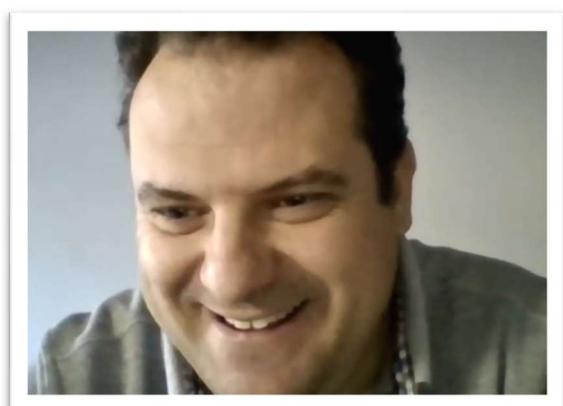


La gourmandise des rencontres...

1



Romain LAGARDE est Médiateur de Santé-Pair au sein du Centre Hospitalier de JONZAC, il est employé du SAMSAH¹.

C'est quoi un Médiateur de santé-pair ? Comment le devient-on ? Quelle est sa place au sein de l'équipe soignante ? Qu'est-ce qui le motive pour ce métier ? ... Romain a accepté de répondre à nos questions :

Une quête incessante de sens.

Tout commence vers l'âge de 25 ans, déçu par ses activités professionnelles (il n'est pas professionnel de santé à l'origine), bouleversé par le décès de son Père et en prise avec une rupture sentimentale ; les troubles du sommeil qu'il présente perturbent sa vie professionnelle et son quotidien... « *Je ne trouve pas de sens à ma vie !* » Une licence, puis une maîtrise de Géographie en poche dans le domaine de la gestion de l'entretien des rivières : il ne trouve pas de travail. Sans emploi, seul à Toulouse, en proie à des difficultés psychologiques grandissantes malgré un traitement, il regagne le cocon familial situé dans un village isolé du sud de la Charente-Maritime. Et malgré tout, la situation ne fait que s'aggraver : « *Ma tristesse originelle se mue progressivement en une angoisse pesante* », son état de santé interpelle un de ses oncles qui lui propose alors de l'aider. Il entame, sur ses conseils, une psychothérapie à Bordeaux ; mais n'est pas autonome pour s'y rendre d'où l'angoisse des voyages en train ou

¹ Service d'Accompagnement Médico-Social des Adultes Handicapés (Handicap psychologique)

l'obligation d'être accompagné par sa mère... à 33 ans ! Petit-à-petit, cependant son état s'améliore, il diminue les traitements, reprend goût à la vie : *« C'est le début du Chemin de rétablissement ! »* Les ateliers thérapeutiques qu'il suit toujours à Jonzac se muent pour lui tout doucement en ateliers *« occupationnels »*, où il privilégiait leur rôle socialisant au détriment du rôle primordial de soin... Trois ans après, les traitements sont moins lourds, son état de santé s'est amélioré et en octobre 2017, un cadre de santé de l'Hôpital de Jour lui fait la proposition d'intégrer un projet de médiateur de santé-pair dans le service... *« Ma seule motivation alors était de retrouver du travail, et plutôt dans un domaine écologique proche de mes compétences »*. Cette proposition ne l'enthousiasme pas vraiment, mais il accepte de se pencher sur les missions et la formation proposées... Or un emploi pérenne dans le secteur médico-social figure à la clé du parcours initial. *« Ça bouge pour les usagers à l'hôpital ! Pourquoi ne pas postuler ? »* Il passe son entretien préalable à Bordeaux, y retrouve des visages connus tant d'usagers comme lui que de soignants rencontrés sur son parcours, et fait la connaissance de la chargée de mission médiateur de santé-pair pour la France et d'un médiateur en poste à Marseille. Deux jours plus tard, à sa grande surprise, on lui annonce que sa candidature est retenue ! Parallèlement un autre membre de sa famille lui propose une activité de maintenance en radiothérapie... Il se retrouve avec deux propositions d'emploi ! *« À ce moment je suis un peu perdu... du sens oui, mais comment choisir ? »* Alors il recontacte la personne en charge du programme à l'échelon national et elle met en avant le sens de l'équipe, le contact avec les gens... Il est convaincu et accepte d'intégrer la formation.

Un métier de soins, une vraie place dans l'équipe.

« Je me retrouve au SAMSAH avec des professionnels qui m'avaient connu « avant » ... Et c'était un peu compliqué ! » C'est la COVID 19 qui va lui offrir une bouffée d'air avec le télétravail ; mais à la suite d'un gros différent avec une collègue, il demande à changer de service. Il a alors l'opportunité d'intégrer le service ESPPAIR², au contact des jeunes en risque de développer des troubles psychiatriques, et au même moment de faire de la coordination de parcours avec le médecin psychiatre responsable du service. *« C'est une activité où nous rencontrons des personnes avec un trouble avéré, alors que chez les jeunes les troubles ne sont pas encore avérés, c'est de la prévention... mais depuis quatre mois je ne participe plus à ce service ESPPAIR prodromique, pour me consacrer exclusivement à la coordination de parcours avéré. »*

« C'est là le cœur du métier de médiateur de santé-pair : à partir de vécus croisés, mon propre vécu : une expérience de vie-avec, une expérience des troubles, une expérience des traitements, un parcours de rétablissement... et celui de la personne rencontrée, on peut trouver des synergies, des analogies, des ponts qui peuvent faire sens pour la personne... ».

² Équipe mobile de **S**outien de **P**roximité de **P**révention et d'**A**ccompagnement **I**nterprofessionnel vers le **R**établissement (au Centre Hospitalier de JONZAC)

Savoir garder ses distances.

« Si je n'étais qu'un professionnel de santé formé avec un parcours, une vision académique, un infirmier en psychiatrie par exemple, est-ce que je saurai être aussi empathique, aussi compatissant, aussi compréhensif vis-à-vis des troubles que cette personne ressent ? ... Je n'en suis pas sûr ! Il me manquerait cette plus-value de l'expérience : Je suis passé par là ... » Son rôle est alors d'aider à trouver de l'espoir, de redonner du sens à cette vie et de découvrir la voie du rétablissement. Pour cela il faut que le médiateur de santé-pair se dévoile (« un peu ») ... Son rôle est différent de celui des autres soignants, il a un « rôle complémentaire » générant de l'horizontalité entre les professionnels de santé et la personne accompagnée ; « Sans devenir Copain-Copain ! » ... Et c'est peut-être cela qui fait sens.

3

Aider la personne dans son propre parcours de vie.

« Le rétablissement c'est donner espoir à la personne, donner du sens à ses choix de vie et à ses projets, donner une identité et retrouver le pouvoir d'agir ; rétablir la connexion aux autres. » C'est là l'aspect socialisant du métier et avec le partage d'expérience cela fait sens.

Une formation nécessaire... Mais un métier non encore reconnu !

- Une formation initiale faite d'une licence en sciences sanitaires et sociales (mention Médiateur de santé-pair) suivie à Bobigny et dispensée par des sociologues, directement accessible aux personnes ayant un niveau Bac+2 et par la voie de la Validation des Acquis Professionnels (VAP) pour celles qui n'ont pas ce niveau. Financée par l'ARS pour le temps de la formation universitaire et relayée par un emploi au sein de l'hôpital qui s'engage à pérenniser le poste.
- Il existe, depuis septembre 2022, une autre formation à l'université de Bordeaux 2, qui conduit à une licence professionnelle parcours de Médiateur de santé-pair, intitulée « Accompagnement des publics spécifiques » et qui est dispensée par des psychologues avec une vision systémique.

« Mais le métier n'est pas reconnu ! J'occupe des fonctions administrativement qualifiées comme « adjoint administratif » soit un niveau C de rémunération dans le barème et pas une reconnaissance au niveau théorique de Bac+3 ! Certains en France ont le titre d'Assistants Socio-éducatifs, mais ce n'est toujours pas un niveau B, voire de niveau A... Ce travail de revalorisation est en cours à Jonzac. »

« J'ai aussi suivi pendant deux ans une formation à la thérapie familiale, et cela m'a beaucoup aidé à comprendre qu'une personne évolue dans un « système »³, et me permet ainsi d'aller à la recherche de l'origine des troubles dans le vécu de la personne : son histoire, ses relations sociales et familiales. Le savoir expérientiel ne suffit pas ! Il est donc nécessaire pour le médiateur de santé-pair, comme pour tout autre professionnel de santé, de se former tout au long de son exercice professionnel. »

³ Référence à la Thérapie systémique

Une fierté épanouissante : l'expression d'un modèle de la réalité des possibles.

Le but est d'utiliser son vécu pour en faire un savoir expérientiel au service de la personne accompagnée, que cela devienne pour elle un savoir « utilisable », un levier d'action. N'y-a-t-il pas là un écueil ? Celui du risque de modélisation du savoir expérientiel du Médiateur de Santé-Pair pour la personne accompagnée ? Comme une sorte de recette à appliquer ? « Si ! Nous ne sommes pas des modèles... Ni des exemples à suivre ! Mais la personne doit pouvoir s'en inspirer si cela lui fait écho. Et là souvent cela ne fait pas (ou moins) sens chez les jeunes qui n'ont pas de troubles avérés. » Ce témoignage de vie et d'expérience n'est que l'expression d'un modèle de la réalité des possibles. Mais tous sont « singuliers », et le processus de rétablissement est propre à chacun, certains vont être sensibles à cette analogie et en faire sens. C'est pourquoi les médiateurs de santé-pairs, au sein d'une équipe soignante, sont des acteurs COMPLÉMENTAIRES de soins, pour faire entrer en résonance certains troubles et éléments de vie pour que la personne puisse éventuellement en prendre conscience. Le « savoir » des médiateurs de santé-pairs est non seulement « SU », mais aussi « RESENTI », et il est offert en partage.

4

Alors pourquoi Romain est-il Médiateur de Santé-Pair ?

« Mon moteur ? C'est de pouvoir et de vouloir développer du contact humain. J'ai la rencontre comme objectif fondamental. La recherche incessante d'un contexte authentique, d'un contact « Donnant-Donnant » ... Je crois que j'aime les gens, la rencontre des personnes, de l'autre ... ! Cela a été pour moi une réelle opportunité dans ma vie de m'en sortir. Et je suis très heureux d'être sollicité sur ce sujet. Ce que je veux faire, c'est aider les gens. »

Merci Romain, on a effectivement senti, et ressenti en vous, une véritable « gourmandise de la rencontre ».

Propos recueillis par Dominique MAROUBY et Céline LEROY